

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Edité le 17/06/2026

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	1 650	351	1 299	5,00		
Immobilisations corporelles	3 239	2 054	1 186	4,57	1 084	4,85
Immobilisations financières	350		350	1,35	350	1,57
ACTIF IMMOBILISÉ	5 239	2 405	2 834	10,91	1 434	6,41
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	10 709	2 348	8 361	32,18	6 832	30,55
Autres créances	3 154		3 154	12,14	6 316	28,25
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	7 693		7 693	29,61	3 850	17,22
Caisse	2 163		2 163	8,33	2 307	10,32
Charges constatées d'avance	1 774		1 774	6,83	1 622	7,25
ACTIF CIRCULANT	25 492	2 348	23 144	89,09	20 926	93,59
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	30 731	4 753	25 979	100,00	22 360	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	3,85	1 000	4,47
Ecart de réévaluation	100	0,38	100	0,45
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	6 104	23,50	9 951	44,50
Résultat de l'exercice	3 333	12,83	-3 847	-17,19
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	10 537	40,56	7 204	32,22
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 143	4,40	518	2,32
Autres dettes	14 298	55,04	14 638	65,47
Produits constatés d'avance				
DETTES	15 441	59,44	15 156	67,78
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	25 979	100,00	22 360	100,00

SAS 2A AZUR ASSISTANT LA CONCIERGERIE

SAS au capital de 1.000,00 €

Siège social : 540 Avenue de la Plaine

c/o AAES

06250 Mougins

____**__**

RCS CANNES : 913 730 446

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 11/06/2026

Le 11 juin 2026,
A 18 heures,

Monsieur Marc CAYRE demeurant 170 Chemin des Gipières 06370 Mouans-Sartoux, Actionnaire unique de la Société SASU 2A AZUR ASSISTANT LA CONCIERGERIE, en qualité de Président de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (contenant le bilan, le compte de résultat et les annexes) de l'exercice clos le 31/12/2025 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

L'actionnaire unique est appelé à prendre les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 3 333.40 euros.



DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Actionnaire unique, après avoir constaté que le bénéfice de l'exercice s'élève à 3 333.40€, décide d'affecter le bénéfice distribuable de la manière suivante :

o Autres réserves :	3 333.40€
---------------------	-----------

L'Actionnaire unique décide d'affecter la totalité du compte « Report à Nouveau » au compte « Autres Réserves », soit un montant de 6 103.96€.

Après affectations, les comptes se présentent comme suit :

o Autres réserves :	9 437.36€
o Report à Nouveau :	0,00€

TROISIEME DECISION-DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

L'actionnaire unique décide de ne pas distribuer de dividendes.

Conformément à la loi, l'actionnaire unique prend acte que les distributions de dividendes décidées au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

- Exercice clos le 31/12/2022 : 0€
- Exercice clos le 31/12/2023 : 0€
- Exercice clos le 31/12/2024 : 0€

QUATRIEME DECISION – POUVOIR POUR FORMALITES

L'actionnaire unique, délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique et répertorié sur le registre des décisions de l'actionnaire unique.

Le Président et Actionnaire unique



SAS 2A AZUR ASSISTANT LA CONCIERGERIE

SAS au capital de 1.000,00 €

Siège social : 540 Avenue de la Plaine

c/o AAES

06250 Mougins

____**__**

RCS CANNES : 913 730 446

RAPPORT DE GESTION EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES **DE L'EXERCICE CLOS LE 11/06/2026**

Le soussigné Mr Marc CAYRE, président et actionnaire unique de la SAS 2A AZUR ASSISTANT LA CONCIERGERIE, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Cannes sous le 913 730 446 a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025, établi le présent rapport de gestion, conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce.

En ce qui concerne le chiffre d'affaires pour cet exercice, il s'est élevé à la somme hors taxes de :
66 623€

En ce qui concerne le Résultat d'exploitation, il est de : 3 686€

Le Résultat net comptable consiste en un bénéfice de : 3 333.40€

En ce qui concerne le total du bilan actif et passif, il s'élève à 25 979€

Proposition d'affectation du résultat

L'Actionnaire unique, après avoir constaté que le bénéfice de l'exercice s'élève à 3 333.40€, décide d'affecter le bénéfice distribuable de la manière suivante :

Autres réserves : 3 333.40€

L'Actionnaire unique décide d'affecter la totalité du compte « Report à Nouveau » au compte « Autres Réserves », soit un montant de 6 103.96€.

Après affectations, les comptes se présentent comme suit :

Autres réserves : 9 437.36€

Report à Nouveau : 0,00€



Distribution de dividendes

L'actionnaire unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts que les documents présentés mentionnent qu'aucune somme n'a été attribuée, à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices.

- Exercice clos le 31/12/2022 : 0 €
- Exercice clos le 31/12/2023 : 0 €
- Exercice clos le 31/12/2024 : 0 €

Fait à Mougins le 11 Juin 2026

Le Président.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of horizontal and vertical strokes, likely representing the name of the President.